

Quel lien entre travail et classe sociale pour les travailleuses du bas de l'échelle ? L'exemple des aides à domicile auprès des personnes âgées dépendantes

What is the link between work and social class for workers at the bottom of the social hierarchy? The example of women providing home care to the dependent elderly

Christelle Avril

Numéro 49, printemps 2003

Des sociétés sans classes ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/007910ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/007910ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Avril, C. (2003). Quel lien entre travail et classe sociale pour les travailleuses du bas de l'échelle ? L'exemple des aides à domicile auprès des personnes âgées dépendantes. *Lien social et Politiques*, (49), 147–154.
<https://doi.org/10.7202/007910ar>

Résumé de l'article

La tertiarisation est souvent présentée comme l'une des sources de l'affaiblissement du lien entre travail et classe sociale, et donc de l'affaiblissement du caractère heuristique de cette dernière notion. Une étude ethnographique attentive à ce lien chez des aides à domicile permet de revenir sur ce constat. Dans cet emploi du bas de l'échelle, l'appartenance sociale est d'autant plus importante que ces femmes sont membres de strates différentes des classes populaires : les femmes issues des classes populaires stables font en sorte de se maintenir à distance des aspects les plus dévalorisants de leur métier; elles s'efforcent ainsi de dissocier leur statut social de leur métier. En revanche, les aides à domicile les plus précaires revendiquent leur investissement dans ce travail, en particulier la prise en charge de la dépendance, comme une forme de dignité personnelle.

Quel lien entre travail et classe sociale pour les travailleuses du bas de l'échelle ? L'exemple des aides à domicile auprès des personnes âgées dépendantes

Christelle Avril

En privilégiant le long terme comme angle d'approche, les travaux de Chauvel (1998, 2001) ont mis à mal l'idée selon laquelle la tertiarisation de l'économie aurait entraîné la disparition des classes sociales: excepté la parenthèse des Trente Glorieuses, la persistance et la croissance des inégalités économiques et surtout du fossé qui sépare les nantis des plus pauvres attestent la pertinence de la notion¹.

Pourtant, un point reste aveugle dans cette démonstration: le rapport subjectif des travailleurs à leur classe sociale, que Chauvel qualifie rapidement de «désarticulé». Ce point apparaît finalement comme une faiblesse dans les travaux de Goux et Maurin (1998). Tout en montrant qu'apparaît une «nouvelle condition ouvrière», nourrie par le flot des employé-e-s sans qualification, les auteurs en concluent à la

disparition des classes sociales: la vulnérabilité des travailleurs, dans ces emplois, induirait une atomisation, source d'un individualisme accru. L'appartenance de classe se diluerait en somme dans la précarité. Mais que sait-on concrètement du rapport au travail et de l'appartenance sociale de ces travailleurs précaires et sans qualification et surtout de ces travailleuses, si peu présentes dans les études sur les classes sociales et pourtant tellement présentes parmi les employé-e-s non qualifié-e-s? Comment se définit aujourd'hui, pour elles, le rapport entre position dans le système productif et classe sociale?

C'est à travers l'étude de ce lien, chez des aides à domicile travaillant auprès de personnes âgées, que nous nous proposons d'amener des éléments de réponse à cette question. L'appartenance de classe

est-elle un élément important pour ces femmes, et permet-elle de saisir le rapport qu'elles entretiennent à leur travail? Cette notion a-t-elle perdu, pour ces travailleuses précaires et atomisées, tout pouvoir explicatif? Nous nous appuyons sur notre insertion ethnographique, amorcée en 1999, dans une association d'aide à domicile à N., ville de proche banlieue parisienne.

L'association de N. a été créée sous une forme prestataire en 1961: dans ce cadre, les aides à domicile sont directement employées par l'association, qui les envoie travailler chez des personnes âgées ayant obtenu «des heures» par la CNAV ou par leurs caisses de retraites complémentaires. En 1989, une association mandataire a également été créée: dans ce cadre, les aides à domicile sont directement employées par les personnes

Quel lien entre travail et classe sociale pour les travailleuses du bas de l'échelle ?
L'exemple des aides à domicile auprès des personnes âgées dépendantes

âgées qui bénéficient d'un système d'allègement de charges². Entérinant un état de fait, puisque le personnel et les locaux «prêtés» par la mairie étaient communs aux deux associations et que plus de la moitié des 75 aides à domicile travaillent aussi bien en prestataire qu'en mandataire, les deux associations ont fusionné en 2000. Parmi ces aides à domicile, précisons que seulement cinq ont le certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile.

Les observations dans les locaux de l'association et au cours de stages avec des aides à domicile ont été complétées par une étude statistique des dossiers du personnel (y compris des salaires) et des données de l'enquête Emploi de l'INSEE en 2000.

Un double traitement statistique a permis de saisir tout à la fois les propriétés sociales de la population des aides à domicile en comparaison avec celles de femmes en emploi en France (enquête Emploi de l'INSEE, 2000) et les propriétés sociales des aides à domicile de l'association de N. en comparaison avec celles obtenues au

niveau national (Base de données constituée à partir des dossiers du personnel).

L'exploitation des données de l'enquête Emploi de l'INSEE permet de comptabiliser 189 300 aides à domicile auprès de personnes âgées en France en 2000 (dont 99 % de femmes), secteurs prestataire et mandataire confondus et après reconstruction de la catégorie «aides à domicile». Un très faible niveau de diplôme ressort de la comparaison avec les femmes actives occupées en France, puisque 84 % des aides ont au plus un niveau BEP (contre 47 % de la population de référence). Les aides sont sensiblement moins souvent mariées que les femmes en emploi, mais plus souvent divorcées et veuves. C'est leur niveau de salaire qui les distingue : 78 % d'entre elles gagnent moins de 5000 francs nets par mois, contre 26 % pour les femmes en emploi.

Les caractéristiques des aides à domicile au niveau de l'association de N. recoupent celles obtenues au niveau national. Une seule différence mérite attention : 34 % des aides à domicile de l'association de N. sont d'origine étrangère, ce qui ne se retrouve pas au niveau national (9 % de femmes d'origine étrangère, chiffre proche de celui de la population de référence). Cette spécificité s'explique aisément par les caractéristiques du bassin d'emploi, où la population étrangère est plus présente. En revanche, il ne ressort pas de propriétés sociales (niveau de vie, statut, etc.) distinguant les aides à domicile étrangères et les non étrangères. L'origine ethnique n'a

donc pas été retenue comme axe explicatif dans cette réflexion sur les classes sociales. Cependant, le fait d'être étrangère, ou tout simplement stigmatisée comme telle, reste un axe important dans la recherche que nous poursuivons.

Nous verrons qu'il existe parmi les aides à domicile un clivage économique lié aux ressources familiales : certaines femmes jouissent d'une situation économique relativement stable, d'autres sont dans une position plus précaire. Deux strates se dessinent qui induisent des formes d'investissement au travail différentes ; nous les examinerons successivement dans un deuxième et un troisième temps. Nous verrons qu'à rebours de la manière dont ce lien est habituellement pensé, c'est l'appartenance sociale différenciée de ces femmes qui constitue leur rapport au travail et permet, tout en rendant à la notion de classe sociale son pouvoir analytique, d'éclairer pourquoi ces femmes qui occupent le même emploi n'appartiennent pas aux mêmes fractions des classes populaires.

L'aide à domicile, un emploi du bas de l'échelle partagé par des femmes aux niveaux de vie différents

Les aides à domicile³ ont pour mission de contribuer au maintien à domicile des personnes âgées dont elles s'occupent. Leur travail touche ainsi à la vie quotidienne (il s'agit du ménage, des repas, des courses, de promenades, etc.) et en théorie, sauf diplôme spécifique, ne doit pas recouvrir les tâches du personnel médical (toilettes,

change de couches, etc.). Les aides sont ce qu'on pourrait appeler des «travailleuses du bas de l'échelle» (Bourgois, 2001 : 151). Les indices de cette dévalorisation⁴ sont nombreux. Ces femmes gagnent par exemple un salaire horaire inférieur à celui d'une garde d'enfant ou d'une femme de ménage et sont payées au-dessous du salaire minimum à partir de la quatrième heure de présence chez une personne âgée. Dans l'association que nous avons étudiée, le salaire net mensuel moyen est de 4000 francs⁵. Au niveau national, 60% des aides à domicile gagnent moins de 4000 francs par mois et 78% d'entre elles moins de 5000 francs, nous l'avons vu. Les salaires des aides à domicile ont en effet été politiquement pensés comme des «salaires d'appoint» : 70% d'entre elles sont à temps partiel (Angeloff, 2000).

Sans multiplier ces indices, présentons à titre d'exemple la trajectoire socioprofessionnelle de Véronique Mano. Elle a 41 ans. Titulaire d'un CAP de mécanicienne en confection, elle suit à Paris un jeune homme qu'elle a rencontré au début des années 1980. Il est étudiant et prépare un diplôme d'éducateur sportif. Véronique loge quelque temps chez les parents de son ami avant de louer une chambre de bonne lorsqu'elle est embauchée comme employée de maison. En 1984, elle entre chez Franck et Fils comme aide-vendeuse puis comme vendeuse au rayon des maillots de bain. Ces années dans le commerce marquent l'apogée de sa trajectoire socioprofessionnelle. Dans ce magasin de luxe, elle côtoie des «personnalités», suit régulière-

ment des formations et touche un salaire de 7000 francs, qui grimpe entre 8000 et 14 000 francs pendant les six mois de la belle saison. Par le «1% patronal», elle obtient un deux-pièces HLM en banlieue parisienne. Elle quitte son premier ami et rencontre Mohammed, lui aussi vendeur chez Franck et Fils; elle partage aujourd'hui sa vie avec lui. En 1994, Véronique est licenciée pour des raisons économiques. De 1994 à 1997, elle alterne entre chômage et gardes d'enfants. En 1997, elle tente de nouveau de travailler dans le commerce mais les employeurs lui font savoir qu'elle est «trop vieille». Elle est embauchée comme aide à domicile à N. en 1998.

À travers cette expérience, on mesure combien l'entrée dans l'aide à domicile n'est pas le fait d'une vocation féminine à s'occuper des personnes âgées dépendantes; elle est la résultante de l'absence de qualification (ou de l'obsolescence de la qualification, comme pour Véronique) dans un contexte de chômage accru.

Si les aides à domicile ont pour point commun d'occuper un emploi du bas de l'échelle, toutes ne partagent pas, tant s'en faut, la même situation économique. De fait, la faiblesse du niveau des salaires induit une grande dépendance économique de ces femmes à l'égard des autres sources de revenu du ménage. Avoir ou non d'autres sources de revenus dans le ménage (revenu du conjoint, mais aussi d'une mère ou d'une sœur) constitue un élément de clivage important. Prenons la mesure de

ces écarts à travers quelques exemples de budget.

Née au Sénégal, Sina Mapi a 49 ans. Elle a gagné en moyenne 6091 francs nets par mois en 2001. Elle a deux enfants de 12 et 14 ans. Son mari, agent de sécurité sur les Champs Élysées, gagne entre 10 000 et 12 000 francs. Le couple est propriétaire d'un deux-pièces loué 3800 francs par mois. Le ménage dispose donc de 6739 francs par unité de consommation⁶.

Samia Belkacem a 47 ans. Elle a deux filles; la plus jeune vit chez sa sœur au Maroc (elle lui envoie de l'argent) et la plus âgée a 15 ans. Samia a gagné en moyenne pendant l'année 2001 un salaire de 5532 francs nets. Le père de ses filles ne l'aide pas financièrement. Elles ont donc un revenu de 2766 francs par unité de consommation.

Les situations différenciées de Sina et Samia montrent combien disposer de «supports» (Castel et Haroche, 2001) trace une ligne de partage entre une certaine stabilité économique, même modeste, et la pauvreté. Pour cerner le lien entre statut social, appartenance de métier et classe sociale, il est nécessaire de saisir que, sous ce même emploi du bas de l'échelle, se trouvent des femmes appartenant à des fractions différentes des classes populaires. Quel rapport une aide à domicile comme Sina, dont le niveau de vie la place du côté du haut des classes populaires, entretient-elle avec son emploi et ses collègues, qui la tirent, en termes de prestige social, vers le bas?

Quel lien entre travail et classe sociale pour les travailleuses du bas de l'échelle ?
L'exemple des aides à domicile auprès des personnes âgées dépendantes

Nous examinerons successivement ce que ces deux strates d'aide à domicile nous apprennent sur l'appartenance de classe dans ces emplois tertiaires féminins et précaires.

Les aides à domicile les moins précaires : dissocier le travail et le statut social

Qui sont ces aides à domicile les moins précaires ? Nous l'avons dit, ce sont celles qui, disposant de supports familiaux, réussissent à se maintenir économiquement dans le haut des classes populaires. Mais ce sont aussi le plus souvent celles qui ont eu des emplois plus haut socialement avant d'entrer dans l'aide à domicile et qui, comme Véronique Mano, ont donc en commun d'avoir connu une trajectoire socioprofessionnelle descendante. Elles se situent plus haut socialement dans le sens qu'elles gagnaient dans «leur secteur» des salaires supérieurs à ceux qu'elles ont aujourd'hui dans l'aide à domicile, mais aussi parce que ces emplois étaient porteurs d'identités professionnelles beaucoup plus cristallisées que celle d'aide à domicile. Elles étaient vendeuses, ouvrières, res-

ponsables du personnel ou secrétaires-comptables, avant d'être touchées de plein fouet par la crise et les licenciements. On imagine alors aisément combien l'entrée dans l'aide à domicile est vécue comme une «déstabilisation» (Linhart et Maruani, 1982). C'est ce que nous explique Gisèle Leymin (5500 francs de salaire), 47 ans, divorcée, qui vit avec son fils chez sa mère (retraite de 9500 francs):

— On est minées hein, on est mal payées... Moi j'ai un salaire à l'heure actuelle que je gagnais en 1982 en magasin [de lingerie «de luxe»]. Je gagnais 5600 francs nets. En 1984 quand j'ai arrêté je gagnais 6000, oui 6000. On avait une bonne entente [...] J'ai mis cinq ans à m'y mettre [à l'aide à domicile], trois que ça allait à peu près, et là ça me dégoûte [du fait des 35 heures]. Alors là vraiment je suis dégoûtée !

— Pourquoi cinq ans à vous y mettre ?

— Oui cinq ans à m'y mettre, à quitter le commerce et me dire que je vais me retrouver toute la journée avec des pépés. Non, j'ai eu du mal à m'y faire. Des fois je me dis : «qu'est-ce que je fous là ? ».

On voit combien le rapport que Gisèle entretient à son travail est également informé par les 15 ans qu'elle a passés «dans la bonne entente» dans le commerce. Elle en retire encore des profits matériels (elle utilise toujours l'épargne constituée pendant cette période, ses anciennes collègues restent des appuis en cas de «coup dur») mais aussi des profits symboliques : elle garde un capital relationnel lié au commerce, mais aussi une socialisation professionnelle qui se donne à voir dans son engagement comme déléguée du personnel des aides à domicile. Elle dispose donc

de supports familiaux (sa mère), ainsi que des résidus matériels et symboliques des supports passés liés à sa trajectoire professionnelle mais également à sa trajectoire familiale. En effet, comme en témoignent les nombreuses discussions qu'elle a, dans les rues de N., avec les employé-e-s de la ville, elle bénéficie de la «réputation locale» (Weber, 1989) de sa famille car son père, ancien agent de maîtrise, était impliqué dans la vie politique municipale, sa mère était secrétaire-comptable à la maison de retraite de N. et son ex-mari était «jardinier à la ville».

Ce sont ces différents supports qui éclairent les modes d'investissement au travail des aides à domicile. Ils leur permettent d'avoir des stratégies face à leur emploi et de défendre leurs conditions de travail. Ainsi, Tania Pyjecki, d'origine yougoslave, aide à domicile depuis 30 ans, est l'autre déléguée du personnel et dispose, comme Gisèle, de nombreux supports. Ancienne secrétaire-comptable, Tania a aidé son mari à monter en France son entreprise de peinture et décoration, connue à N. Mais, paradoxalement, ce sont également ces supports qui les amènent à tenir à distance certains aspects de leur travail afin de dissocier leur statut social de leur métier et, pour ainsi dire, de préserver les acquis sur lesquels repose leur statut social (ancien métier, réputation locale de leur famille, statut social de l'ex-conjoint) de la dévalorisation sociale attachée à l'emploi d'aide à domicile.

Nombreux sont les indices de cette dissociation. Celle-ci passe

tout d'abord par le refus de se voir définir comme aide à domicile. C'est par exemple le cas de Véronique, qui refuse d'être appelée aide à domicile et dit «mon métier» en référence à son ancien emploi de vendeuse chez Franck et Fils. Gisèle va, elle, jusqu'à dissimuler son travail à ses voisins, comme je l'apprends lorsqu'elle se cache derrière moi dans la rue, pour éviter d'être vue par un voisin qui passe en voiture devant notre arrêt de bus. Cette dissociation passe ensuite par un rapport stratégique à l'emploi. Ces femmes s'efforcent en effet de «sélectionner» les personnes âgées chez lesquelles elles vont travailler, de sorte qu'elles soient socialement proches d'elles. Gisèle travaille ainsi chez des veuves de commerçants qui partagent avec elle un certain univers culturel, propre d'une part à lui fournir la possibilité de situer son travail dans la continuité de son univers personnel, et d'autre part à préserver son identité professionnelle antérieure, non entachée par le travail d'aide à domicile. Enfin, cette dissociation entre statut social et métier repose sur le refus que ces aides à domicile opposent à l'association lorsqu'il s'agit de prendre en charge la dégénérescence physique et psychique liée au vieillissement, la dépendance. Monique Vogler m'explique ainsi comment, prenant prétexte d'un travail ménager, elle se sauve dans d'autres pièces de l'appartement pour éviter d'avoir à discuter avec une personne âgée alitée. La virulence avec laquelle elles expriment ce refus montre combien c'est leur identité sociale qui se joue lorsqu'il s'agit de s'investir dans des aspects

spécifiques de ce métier. Lorsque je demande à Véronique: «Et ça t'arrive jamais d'avoir à changer une couche ou de nettoyer des excréments?», la réponse fuse:

— Ah non, moi jamais ! Non, moi j'ai pas ça.

— Mais ça t'est jamais arrivé quand même ?

— Une fois si, je suis arrivée chez une dame [...] il fallait faire le ménage, y avait un seau avec des trucs, plein d'excréments qui trempaient dans l'eau. La femme elle me dit: «Vous nettoierez ça». Je lui ai dit: «C'est hors de question, je suis pas là pour faire ça, vous le ferez vous-même» [...] Mais la poubelle je l'ai pas descendue [...] je me suis dit: «cause toujours» et je suis partie sans descendre la poubelle.

Par la mise à distance de ce qui représente à leurs yeux du «sale boulot» (Arborio, 2001), ces aides à domicile tentent ainsi de préserver leur statut social des aspects les plus dégradants de leur travail.

Par conséquent, pour ces femmes en déclassement entrées dans ces formes dévalorisées d'emplois tertiaires, le travail n'est pas l'indicateur mécanique d'une position de classe. En revanche, c'est un bon indicateur de l'importance que revêt à leurs yeux leur appartenance sociale. C'est par le maintien du capital accumulé au fil de leurs trajectoires professionnelle et familiale, à distance de cet emploi du bas de l'échelle, qu'elles entendent définir leur appartenance de classe.

Les aides à domicile précaires : la fierté au travail

Certaines aides à domicile ont en commun de devoir se débrouiller

seules financièrement avec la faiblesse et l'irrégularité des salaires. Elles sont veuves, célibataires, ont divorcé, mais elles peuvent aussi avoir un conjoint qui, comme celui d'Irène Lecart, sombre lentement dans le chômage et l'alcool. Elles ne peuvent donc compter que sur elles-mêmes pour assurer leur survie. Il est inutile de préciser qu'avec de tels niveaux de salaire, certaines ne sont pas loin de «couler»; on peut en donner quelques exemples.

Mounia Senhadj a 55 ans et trois enfants, encore à sa charge. Elle a quitté en 1995 un mari violent et perdu, en même temps que son logement et son agrément d'assistante maternelle. Elle loue depuis cette date un logement insalubre près de N. Gagnant à peine 6000 francs par mois pendant l'année 2001, elle a cessé de payer son loyer, risquant donc une expulsion à tout moment.

Odette Heinz a 51 ans. Elle a rompu tous liens avec ses parents et ses frères à 18 ans. Son mari l'a quittée il y a 20 ans. Hébergeant sa fille et ses deux petits-fils en bas âge dans son studio HLM, Odette est l'une de celles qui, à l'association, effectue le plus d'heures supplémentaires. Elle a gagné en moyenne 8970 francs nets en 2001. Pour faire vivre «sa famille», elle fait le ménage au noir dans un café le soir, puis nettoie (légalement) des bureaux. Elle accepte facilement les heures non déclarées que lui proposent les personnes âgées. Son équilibre budgétaire est donc fragile car il repose en grande partie sur des «plus» non garantis: heures supplémentaires, travail au noir. Mais ce sont surtout, depuis

Quel lien entre travail et classe sociale pour les travailleuses du bas de l'échelle ?
L'exemple des aides à domicile auprès des personnes âgées dépendantes

152

quelque temps, ses problèmes de santé dus à l'âge et à cette suractivité qui mettent sa situation en péril.

Ce qui situe ces femmes au bas de l'échelle sociale, c'est bien en premier lieu la faiblesse des ressources économiques et familiales qui les amène à entrer dans cet emploi peu prestigieux. Mais c'est aussi la marginalité de leur position conjugale au regard de celle de leurs collègues. L'étude de Schwartz (1990) a montré combien les valeurs populaires reposent sur la conjugalité et les identités sexuées féminines et masculines, qui prennent sens notamment dans la division sexuelle des rôles. Ne pas avoir de conjoint, c'est donc aussi manquer d'un support important du statut social dans les classes populaires. Josiane Valor, l'une des employées de bureau de l'association, nous révèle ce manque de façon lapidaire lorsque je lui demande :

— Et y en a beaucoup qui n'ont pas de conjoint ?

— Ah oui... Non mais y en a pas une de normale dans nos petites bonnes femmes ! *[Elle prend la liste*

des aides à domicile et commente une par une les situations conjugales.]
Delit elle est seule, madame Pyjecki, bon, ça va...

— Mais madame Mano, elle, elle a un conjoint ?

— Oui, elle, elle a un conjoint, mais la pauvre, elle peut pas avoir d'enfants, alors moi j'appelle pas ça être normale...

Mais ce sont aussi leurs trajectoires professionnelles qui distinguent ces aides à domicile. En effet, si, comme leurs collègues, ces femmes expriment un attachement très fort au travail salarié⁷ (une seule aide à domicile sur 75 n'avait jamais travaillé avant d'entrer dans l'association de N.), les plus précaires n'ont jamais occupé des emplois stables à l'identité professionnelle cristallisée. Elles ont enchaîné revenu minimum d'insertion, allocations chômage et contrats à durée déterminée comme femmes de ménage, ouvrières du nettoyage, assistantes maternelles, femmes de chambre dans des hôtels, agents de service dans des maisons de retraite, etc.

On comprend alors que, contrairement à leurs collègues, c'est bien du côté du travail que ces aides à domicile vont chercher des points d'appui à leur statut social; à rebours de la place (secondaire) assignée à l'activité salariée des femmes en milieu populaire, c'est dans le travail qu'elles placent leur respectabilité. Je raconte à Isabelle Avon (45 ans, divorcée, trois enfants) que certaines aides à domicile ne veulent pas que leur entourage connaisse leur métier. Elle est très surprise, et un peu blessée :

Ah bon ? Ben moi je suis fière de ce que je fais ! Je comprends pas... C'est pourtant beau ce qu'on fait, aider des personnes âgées.

L'approche ethnographique montre que le salaire (ainsi que ses effets émancipateurs) n'est pas le seul élément qui permette à ces femmes de se reconstruire une forme de dignité personnelle. Ces aides à domicile ont aussi pour point commun de s'investir très fortement dans leur travail et en particulier dans la prise en charge de la dépendance. Le travail est pour elles l'occasion de «se rendre utiles»⁸ auprès de personnes (âgées et dépendantes) qui, comme elles le précisent, «en ont vraiment besoin». C'est ainsi que Khadidja Amar se valorise :

— Je le fais parce que j'ai besoin d'argent et je le fais parce que j'aime ce boulot-là. Et ces personnes ont besoin de quelqu'un de bien. [...]

— Ouais, parce que le problème à l'association, c'est que finalement tu peux tomber chez des personnes qui n'ont pas tellement besoin de quelqu'un quoi ?

— Voilà... Ben ces gens-là, c'est pas que j'en veux pas... C'est qu'ils m'intéressent pas...

— Dans ces cas-là tu le dis à l'association ?

— Ben oui, c'est comme là, c'est comme là je leur ai dit que moi ça m'intéresserait de garder que madame Maes [elle a la maladie d'Alzheimer et n'est plus du tout autonome], parce que les autres pour moi c'est pas des gens intéressants. C'est des gens que vous pouvez mettre n'importe qui, c'est vrai ! Tu peux mettre quelqu'un que même si elle veut pas faire ça, les personnes ils sont conscients, ils peuvent dire : «Non, écoutez, vous faites ça». Madame Maes, non.

Khadidja a obtenu de s'occuper uniquement de madame Maes. Outre l'entretien de la maison et la préparation des repas, elle lui fait sa toilette, lui change sa couche, lui donne ses médicaments et lui tient compagnie une partie de la journée. En réussissant à investir les aspects les plus dévalorisants de son travail (le rapport aux excréments, tenir compagnie à une personne qui ne peut plus tenir une conversation), Khadidja, qui n'a aucun diplôme, se forge une certaine fierté au travail et réussit, à l'instar de certaines aides-soignantes, un «retournement du stigmate» (Arborio, 2001). Elle met en avant non seulement l'utilité de son travail mais aussi son caractère indispensable: «n'importe qui» ne peut pas faire ce travail puisqu'une partie de ses collègues le refuse. En acceptant et même en revendiquant des tâches pour lesquelles elle n'est pas payée car non qualifiée (les toilettes, le change des couches), Khadidja tire de son emploi un profit matériel (elle obtient des heures supplémentaires quand elle en a besoin, l'association lui verse une prime pour son investissement, la fille de madame Maes lui paie ses repas du matin et du midi), mais surtout un profit symbolique (la reconnaissance de la fille de madame Maes, du personnel de l'association, du médecin, qui la félicite à l'occasion de son travail).

On peut donc dire que dans ces emplois tertiaires où les femmes sont dans des situations de vulnérabilité et de précarité importantes, il existe des formes positives d'investissement au travail. Ce n'est pas parce qu'il y a précarité et dévalorisation que «l'identité par le tra-

vail s'est perdue» (Castel, 1995: 413). Pour ces femmes, au contraire, le lien entre la position dans le système productif et la position sociale est très fort: on observe une correspondance entre leur situation économique, leur appartenance de métier et leur appartenance sociale. Il paraît donc trop rapide de conclure que c'est par ces formes d'emplois que le lien entre travail et appartenance sociale se délite.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, il semble indéniable que le rapport que les travailleuses du bas de l'échelle entretiennent à leur classe sociale ne se donne pas à voir facilement: il n'est pas possible, dans ces formes d'emploi, de déduire du travail une appartenance de classe. Cependant, nous pensons avoir montré que, lorsqu'on se donne les moyens, ici par l'insertion ethnographique, de regarder de près le rapport subjectif de ces travailleuses à leur classe, on ne peut conclure à une disparition des classes sociales. L'appartenance sociale est d'autant plus importante aux yeux de celles qui sont arrivées dans l'aide à domicile après une trajectoire descendante qu'elles estiment être employées socialement trop bas: elles s'efforcent de dissocier leur statut social (qui s'ancre dans leur ménage, leur famille, leurs expériences professionnelles antérieures) de cet emploi dévalorisé. Mais pour celles, plus précaires, qui trouvent dans ce travail d'aide à domicile leur seul point d'appui pour se maintenir à flot, s'affirmer et exister par le travail est fondamental:

elles savent qu'elles sont en bas et, pour autant, elles se construisent au travail une dignité personnelle.

Christelle Avril
École des hautes études
en sciences sociales et
Laboratoire de sciences sociales
de l'École normale supérieure
Paris

Notes

- ¹ Voir en particulier, sur les travailleurs et travailleuses pauvres, l'étude de Concialdi et Ponthieux (1997).
- ² Pour un exposé détaillé du fonctionnement complexe de ce secteur, voir Causse et al. (1998), Enjolras (1995), Laville et Nyssens (1995), Leduc (2001).
- ³ Nous utiliserons tout au long de ce texte le raccourci «aides à domicile» pour «aides à domicile auprès des personnes âgées dépendantes».
- ⁴ La construction sociale de la «valeur» de ce travail est traitée dans la thèse en cours sur laquelle s'appuie cet article. La dévalorisation professionnelle de ce travail salarié, proche du travail ménager et qui a lieu dans un domicile privé, est à mettre en rapport avec la construction historique de la dissociation entre sphère publique et sphère privée (Scott, 1991) et l'invisibilité du «travail domestique» qui en découle (Delphy, 1998).
- ⁵ Le salaire mensuel net médian en France est en 1997 de 7300 francs (Concialdi et Ponthieux, 1997).
- ⁶ L'échelle de consommation d'Oxford attribue une unité de consommation pour le premier adulte, 0,7 pour le deuxième, 0,7 pour un enfant entre 10 et 14 ans et 1 à partir de 15 ans.
- ⁷ Voir les travaux fondateurs de Margaret Maruani sur les femmes, le travail et l'emploi, par exemple Borzeix et Maruani (1982).
- ⁸ C'est sur ce sentiment d'utilité que Primo, au moment où il cherche avec difficulté à s'insérer dans les emplois ter-

Quel lien entre travail et classe sociale pour les travailleuses du bas de l'échelle ?
L'exemple des aides à domicile auprès des personnes âgées dépendantes

154

tiaires du bas de l'échelle, insiste :
«J'aime me rendre utile vraiment —
comme quoi j'suis bon à quelque chose.
Pas avoir de boulot, ça me fout les boules
grave, mec» (Bourgois, 2001 : 158).

Bibliographie

- ANGELOFF, Tania. 2000. *Le temps partiel : un marché de dupes ?* Paris, Syros.
- ARBORIO, Anne-Marie. 2001. *Un personnel invisible : les aides-soignantes à l'hôpital*. Paris, Anthropos.
- BORZEIX, Anni, et Margaret MARUANI. 1982. *Le temps des chemises. La grève qu'elles gardent au cœur*. Paris, Syros.
- BOURGOIS, Philippe. 2001. *En quête de respect. Le crack à New York*. Paris, Le Seuil.
- CASTEL, Robert. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris, Fayard.
- CASTEL, Robert, et Claudine HAROCHE. 2001. *Propriété privée, propriété sociale et propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*. Paris, Fayard.
- CAUSSE, Lise, Christine FOURNIER et Chantal LABRUYÈRE. 1998. *Les aides à domicile. Des emplois en plein remue-ménage*. Paris, Syros.
- CHAUVEL, Louis. 1998. *Le destin des générations, structure sociale et cohortes en France au XXème siècle*. Paris, PUF.
- CHAUVEL, Louis. 2001. «Le retour des classes sociales ?», *Revue de l'OFCE*, 79 : 315-358.
- CONCIALDI, Pierre, et Sophie PONTHEUX. 1997. *Les bas salaires en France 1983-1997*. Paris, Documents d'études de la DARES.
- DELPHY, Christine. 1998. *L'ennemi principal*. Paris, Syllepse.
- ENJOLRAS, Bernard. 1995. *Le marché providence : aide à domicile, politique sociale et création d'emploi*. Paris, Desclée de Brouwer.
- GOUX, Dominique, et Éric MAURIN. 1998. «La nouvelle condition ouvrière», *Notes de la fondation Saint-Simon*, octobre.
- LAVILLE, Jean-Louis, et Marthe NYSSENS, dir. 2001. *Les services sociaux entre associations, marché et État. L'aide aux personnes âgées*. Paris, La Découverte.
- LEDUC, Florence, dir. 2001. *Guide de l'aide à domicile*. Paris, Dunod.
- LINHART, Danièle, et Margaret MARUANI. 1982. «Précarisation et déstabilisation des emplois ouvriers. Quelques hypothèses», *Travail et emploi*, 11.
- SCHWARTZ, Olivier. 1990. *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*. Paris, PUF.
- SCOTT, Joan W. 2002 [1991]. «La travailleuse», dans Geneviève FRAISSE et Michelle PERROT, dir. *Histoire des femmes en Occident*. Paris, Perrin : 479-511.
- WEBER, Florence. 2001 [1989]. *Le travail à côté. Étude d'ethnographie ouvrière*. Paris, EHESS.